

Pour un milieu de travail plus inclusif

# Soutenir les démarches de parentalité



La couverture Élargissement de la famille de Co-operators donne aux employeurs la possibilité de valoriser leur stratégie de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI). Elle soutient les membres du personnel qui veulent agrandir leur famille, que ce soit par l'adoption, les traitements de fertilité ou la maternité de substitution.

## Une approche moderne de l'assurance collective - comme la couverture Élargissement de la famille

Cette option permet aux employeurs d'accompagner les membres de leur personnel dans leurs démarches pour devenir parents. Elle vise à favoriser un milieu de travail où chaque personne se sent appuyée, et à alléger le stress et les contraintes financières souvent associés au processus d'élargissement de la famille.

### Qui est admissible?

Les participants et participantes, leurs personnes à charge et les mères porteuses.

### Qu'est-ce qui est couvert?

Les médicaments contre la stérilité.

Les traitements de fertilité, notamment les frais liés à l'ovule, à l'embryon et au sperme, ainsi que l'insémination et la fécondation.

Le remboursement des frais liés à l'adoption est offert comme avantage imposable dans la catégorie « Élargissement de la famille » dans un compte de dépenses personnelles.

*La couverture varie selon la taille du groupe. Seuls les frais engagés au Canada sont remboursables.*

---

**1 personne  
sur 6**

souffre d'infertilité  
au Canada<sup>1</sup>.

---

Quelles sont les autres formes de soutien offertes?

**Des services de soutien psychologique sont offerts par la garantie maladie complémentaire afin d'accompagner le parcours des familles qui s'élargissent.**



## Toujours à l'avant-garde des soins inclusifs.

En plus de l'élargissement de la famille, Co-operators offre d'autres options d'assurance inclusive, notamment :



**Affirmation de genre**



**Soins de santé autochtones**



**Gestion du poids**

Ces options peuvent constituer un avantage concurrentiel pour attirer et fidéliser les meilleurs talents, en plus de contribuer à une vie plus heureuse et plus saine.

**Continuons à bâtir des effectifs sains et résilients. Ensemble.**

# 62 %

des personnes ayant accès à une couverture des services de FIV se disent plus susceptibles de garder leur emploi plus longtemps<sup>2</sup>.

**Pour en savoir plus sur la façon dont nous pouvons appuyer vos initiatives de DEI, veuillez contacter votre conseiller ou conseillère, ou encore la personne chargée de votre compte d'assurance collective chez Co-operators.**

**Placements. Assurances. Conseils.**



[cooperators.ca](https://cooperators.ca) | 1-800-667-8164

<sup>1</sup> <https://globalnews.ca/news/9607338/canada-fertility-treatment-access/>

<sup>2</sup> <https://www.forbes.com/sites/alankohl/2019/04/10/why-your-company-should-offer-fertility-benefits/?sh=95d65a876995>

Les régimes d'assurance collective sont offerts par Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Co-operators<sup>®</sup> est une marque déposée du Groupe Co-operators limitée. Les produits d'assurance de personnes sont souscrits par Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Co-operators Compagnie d'assurance-vie s'engage à protéger la vie privée de sa clientèle, ainsi que la confidentialité, l'exactitude et la sécurité des renseignements personnels recueillis, utilisés, conservés et divulgués dans le cadre de ses affaires. Consultez la page [cooperators.ca/vie-privee](https://cooperators.ca/vie-privee) pour en savoir plus.

© Co-operators Compagnie d'assurance-vie, 2024. GL2625F (05/24)